

**Milvignes****Dossier élections communales 2024**

Le credo du PLR Milvignes s'affirme toujours avec force. La protection de la liberté individuelle entend le respect de la pensée de chaque personne, sans tentative d'une normalisation réductrice. La liberté au sein d'une collectivité suppose un effort déterminé de cohésion sans dogmatisme et une éthique politique irréprochable des élus. La liberté d'entreprendre et d'action favorise la recherche, l'innovation et la création de richesses pour l'ensemble de la population.

Défense de l'économie avec l'option sociale

La défense de l'économie avec l'option sociale, croit en la prééminence du citoyen, une économie productrice de richesse dotée d'une juste répartition, aux entreprises créatrices d'emplois, à une formation et un développement des compétences, ainsi qu'à la défense du cercle familial, de l'effort et du mérite.

Bilan positif

Le bilan positif de la décennie confirme l'influence positive du PLR, un acteur du succès de la fusion d'Auvernier, Bôle et Colombier. Les promesses sont tenues: croissance nette et homogène des investissements communaux, coefficient fiscal maintenu à 63, rigueur et prudence budgétaire ainsi que développement harmonieux, sain et agréable de la commune.

Répondre aux objectifs contemporains

La volonté ferme de répondre aux objectifs contemporains suppose une posture PLR dynamique. Sa force comprend: la transition énergétique (motion PLR) par l'accès au photovoltaïque, au chauffage à distance et à l'assainissement des bâtiments; la fiscalité dont la stricte maîtrise des coûts; des investissements importants sans hausse d'impôts; le soutien aux commerçants, aux PME, à l'agriculture et à la viticulture; la qualité des infrastructures urbaines, scolaires, parascolaires, de l'enfance, sportives et culturelles; la mobilité moderne et le projet Modèle-Milvignes unissant les trois villages; et la formation et la cohésion sociale.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°2-2024

**Votons
PLR!****Dans toutes les
communes neuchâteloises
le 21 avril 2024!****Bon sens****et responsabilité**